

Prévisions budgétaires—Procédure

M. MacEachen: Nous pouvons paraître idiots . . .

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: . . . mais nous ne le sommes pas encore assez pour accepter de collaborer aux manigances du député de Peace River en comité plénier. Nous sommes prêts à étudier les motions . . .

M. Baldwin: Vous avez peur des votes.

M. MacEachen: . . . qui figurent au *Feuilleton* sous le nom de députés d'opposition, non de ministériels. Le député du Yukon est le porte-parole de l'opposition officielle dans les questions se rattachant aux prévisions budgétaires financières et tant pis pour eux s'ils se sont mis en difficulté par ce stratagème. Peut-être que l'an prochain ils éviteront ce problème.

M. Paproski: C'est de l'obstruction!

M. MacEachen: Le député de Peace River a dit que nous avons peur des votes.

M. Baldwin: C'est un fait.

M. MacEachen: Il y en a eu beaucoup depuis le début de l'année et nous nous sommes tirés d'une façon ou d'une autre.

Une voix: Oui, d'une façon.

M. MacEachen: Peut-être qu'il y aura beaucoup de votes aujourd'hui, mais c'est une attitude un peu enfantine de la part du député de Peace River de venir nous dire: «Votons tout de suite sur ces questions importantes . . . fixons le moment du vote à 4 heures ou à 3 h 30 pour sept postes des prévisions». Il est évident que certain de ces postes mettraient en cause la confiance du gouvernement. Cela ne fait aucun doute.

● (1600)

M. Baldwin: Ah! nous y voilà!

M. MacEachen: Nous ne devrions pas dire «Faisons cela» sans avoir prévenu les députés de la Chambre des communes; la plupart d'entre eux sont partis pour la fin de semaine en comptant que le vote officiel aurait lieu ce soir à 10 heures moins le quart. Les députés se sont mis d'accord pour voter à un certain moment, de manière à savoir longtemps à l'avance quand les votes auront lieu.

Personnellement, s'il était possible que l'on prévienne les députés à temps, cela ne me ferait rien que l'on passe à ces votes à la fin du débat. Il me semble que si le représentant de Peace River avait proposé cela sérieusement, il aurait utilisé les voies normales de consultation afin d'en discuter d'une manière qui puisse aboutir à un accord quelconque. C'est toutefois un peu trop fort que de nous demander, sans préavis, de prendre des dispositions de cette importance afin de passer à un vote au début de cet après-midi pour lui faciliter la tâche de nier les subsides. Je tiens pour acquis que le représentant de Peace River n'était pas sérieux en faisant cette proposition de cette façon.

Les procédures relatives aux subsides ne me satisfont pas entièrement. Je l'ai déjà dit clairement. Je devrais peut-être toutefois préciser, pour la gouverne des nouveaux députés que ces procédures, bonnes ou mauvaises, ont été adoptées unanimement par les députés et que tous les partis les ont appuyées. Elles présentent des lacunes mais ce n'est certainement pas le moment de nous deman-

der de modifier les articles du Règlement touchant cette partie essentielle de notre travail sur les subsides afin de répondre à un besoin actuel. D'après moi, nous devons suivre les procédures établies. Si nous passons à ces motions d'adoption, je m'opposerai très vigoureusement à ce qu'a dit le représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), à savoir qu'il est possible de proposer une diminution des sommes inscrites dans les motions d'adoption. Si on essaie de le faire, je contesterai. Je dois malheureusement dire au représentant de Peace River et à ses collègues que nous sommes prêts à suivre les procédures établies et que nous ne pouvons les aider à supprimer les obstacles qu'ils se sont créés.

M. Baldwin: Vous êtes donc prêt à faire de l'obstruction afin qu'il n'y ait pas de vote. C'est tout simple.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, jamais je n'aurais cru voir le jour où le leader de la Chambre, membre du gouvernement, prendrait la parole pour déclarer, en fait, que l'objectif ou rôle premier de la Chambre allait être neutralisé par la position qu'il a exposée aujourd'hui. Je suis extrêmement déçu car la fonction première de la Chambre est bien de contrôler les dépenses publiques. Or, la position qu'il a prise aujourd'hui nie entièrement ce principe. Il ne nous dira pas qu'il avait prévu, au moment des changements au Règlement, les difficultés de procédure auxquelles nous nous heurtons aujourd'hui. Lorsqu'il dit que les députés ont approuvé à l'unanimité les modifications relatives aux subsides, il lui sied mal, en nous présentant des excuses, de nous dire avec d'énormes larmes de crocodile qu'il souhaiterait que l'on puisse s'en sortir. Il n'est pas allé tout à fait aussi loin. Les députés de l'opposition souhaiteraient certainement que l'on trouve une façon de contourner les difficultés auxquelles nous nous heurtons.

Que veut dire le ministre? En fait, les députés d'en face répugnent à voter sur les crédits pour lesquels il y a eu avis d'opposition. Cela, parce qu'ils savent très bien que l'opposition fera vraisemblablement bloc pour un ou plusieurs de ces crédits. Il est également intéressant de remarquer qu'il a admis sans réserve que certains des crédits mettaient en cause la confiance dans le gouvernement. C'est la première fois qu'on l'admet. Que résulte-t-il de la position que prend le gouvernement? Bien que le première fonction du Parlement soit de débattre sur le budget, de l'examiner et de le voter, le gouvernement, qui a peur du résultat du vote, écarte la véritable raison d'être du Parlement pour des fins politiques qui lui sont propres. C'est ni plus ni moins ce qui se passe.

Le ministre a dit que si nous n'avions pas inscrit certaines motions à l'ordre du jour, nous aurions pu régler la question lorsque le bill sera à l'étude. C'est absolument faux. Même s'il n'en était pas ainsi, en émettant ce genre d'argument et en demandant à Votre Honneur que les changements au Règlement qui ont provoqué ces difficultés soient respectés parce qu'ils sont bons, le ministre nie totalement l'efficacité du comité et n'accorde aucune valeur au procédé consistant à soumettre les prévisions budgétaires au comité. A quoi sert d'examiner le budget en comité si les rapports ne font pas l'objet d'un débat significatif et d'un vote lorsqu'ils reviennent à la Chambre? Nous avons examiné ces difficultés avant d'inscrire au *Feuilleton* la motion qui figure sous mon nom. Nous avons examiné soigneusement le Règlement et nous avons évalué les difficultés qui se posent aujourd'hui. Je peux dire maintenant, vu la position du gouvernement, que si ce dernier n'est pas prêt à prendre toutes ses responsabilités, nous ne